

Le très hon. M. Pearson: Cette mesure figure dans la liste de priorité, monsieur l'Orateur. Même si je n'en ai pas parlé aujourd'hui, cela ne veut pas dire qu'elle n'est plus considérée comme prioritaire.

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser à l'honorable premier ministre.

Le projet de résolution concernant la formation d'un ministère de l'Agriculture pour l'Est du Canada est-il aussi inscrit sur la liste des projets de résolution prioritaires?

(Traduction)

Le très hon. M. Pearson: Oui, monsieur l'Orateur. Nous espérons nous occuper de ce problème au cours de la session d'automne.

LES FINANCES

RAPPORT SUR LES RÉUNIONS DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je voudrais faire une déclaration sur les réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, auxquelles j'ai assisté la semaine dernière à Tokyo. Il s'agit de la déclaration que j'ai promise le 10 août au sujet de la publication internationale de deux importantes études sur les liquidités mondiales: le rapport annuel du Fonds monétaire et le rapport spécial de ce que l'on appelle le groupe des Dix.

Lors des réunions du Fonds monétaire à Tokyo, les discussions ont porté principalement sur la question des liquidités mondiales; en d'autres termes, il fallait déterminer si les réserves d'or et de change étranger disponibles sous forme de réserves aux gouvernements et aux banques centrales sont suffisantes et continueront de l'être, et si les arrangements de crédit à court terme et à moyen terme sont aussi satisfaisants. Bref, les facilités de crédit fondamentales sont-elles suffisantes et convenables pour supporter la croissance continue du commerce, des investissements et de l'emploi dans le monde?

A titre de représentant du Canada, j'ai voté en faveur d'une résolution visant à élargir le Fonds monétaire international. Cette extension prendrait surtout la forme d'une augmentation également proportionnelle des quotas de tous les pays membres. Elle comprendrait également des accroissements supplémentaires des quotas de quelques pays, dont la demande pourrait se fonder sur des augmentations, supérieures à la moyenne, du commerce et de l'activité économique chez eux.

[M. Knowles.]

Le quota du Canada serait sûrement augmenté au premier chef et, probablement, au second. Rappelons à la Chambre que le quota qu'un pays verse dans le Fonds joue un triple rôle: il mesure le crédit qu'il peut obtenir du Fonds en cas de besoin; il mesure sa contribution financière au Fonds; il mesure le poids de son vote au sein de l'organisme.

La hausse générale des quotas s'établira vraisemblablement à 25 p. 100, ce qui nous serait acceptable, mais, comme je l'ai indiqué à la réunion, nous aurions préféré un taux plus élevé. Je l'ai signalé à Toyo, le Fonds, depuis sa création, ne s'est pas développé à une cadence aussi rapide que le commerce et les paiements internationaux. L'augmentation proposée ne ferait que réduire l'écart. Notre cotisation actuelle est de 550 millions exprimés en dollars américains. A 25 p. 100, la hausse représenterait pour nous une contribution de \$137,500,000. Le quart, c'est-à-dire \$34,400,000, serait payable en or puisé dans nos réserves qui, s'étant récemment accrues, atteignaient \$948,800,000 à la fin de juillet. Les trois quarts demeurant (\$103,100,000) seraient versés sous forme de billets à vue du Canada ne portant aucun intérêt.

Je voudrais appeler l'attention des honorables députés sur deux points. En premier lieu, notre contribution majorée au Fonds n'impliquera aucun fardeau budgétaire. En second lieu, on demandera l'approbation du Parlement au moyen d'une mesure visant à modifier la loi sur les accords de Bretton Woods. La mesure législative nécessaire sera probablement présentée au début de l'année prochaine. Par ailleurs, nous allons attendre des propositions détaillées de la part des administrateurs du Fonds monétaire international à Washington; ces derniers ont été chargés de faire rapport quant à l'importance, à la date et à la méthode de paiement de l'augmentation des quotas.

La discussion, à Tokyo, au sujet des liquidités mondiales a été à la fois vivante et instructive. Selon leurs antécédents nationaux et leurs expériences récentes, les gouvernements ont tendance à adopter des points de vue quelque peu différents quant aux perspectives concernant les arrangements relatifs aux liquidités mondiales. Toutefois, on a semblé généralement d'accord sur la nécessité d'augmenter le Fonds monétaire selon les grandes lignes indiquées, et aussi de poursuivre les études déjà commencées. Sous les auspices du groupe des Dix, une étude d'un intérêt particulier s'effectue sur les diverses formules propres à constituer une réserve internationale en avoirs autres que l'or. Cet actif de réserve prendra la forme de devises: dollars américains et sterling, ou de créances auprès du fonds monétaire, ou, comme certains le demandent instamment, des formes